

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur de produit

Nom du produit Citrus Cleaner & Degreaser

Autres moyens d'identification

Code du produit 670281
Synonymes Aucun

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Nom de l'entreprise Global Industrial
2505 Mill Center Parkway
Buford GA 30518
(888) 978-7759

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Chemtrec (US & Canada) 800-424-9300
Chemtrec (outside US & Canada) 703-527-3887

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit a été classé conformément à la 2012, l'OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200)

Toxicité aiguë - orale	Non classé
Toxicité aiguë - cutanée	Non classé

Éléments d'étiquetage

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

Aspect Transparent Orange

État physique Liquide

Odeur Orange

Conseils de prudence - Réponse

Traitement spécifique (voir la section 4 de la SDS)

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir

Boire beaucoup d'eau

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Conseils de prudence - Élimination

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales

HNOC (danger non classé autrement)

Autres informations

Toxicité aiguë inconnue

0.02 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Secret commercial
2-(2-butoxyethoxy)ethanol	112-34-5	1-5	*
Orange Terpenes	5989-27-5	.1-1	*

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins

Contact avec la peau Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau. En cas d'irritation de la peau ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

Contact avec les yeux Rincer à fond avec une grande quantité d'eau pendant au moins quinze minutes, en soulevant les paupières inférieures et supérieures. Consulter un médecin.

Inhalation Déplacer à l'air frais.

Ingestion Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes D'autres symptômes importants et effets sont décrits dans la section 11 : l'information sur la toxicité.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés Attention : l'utilisation de l'eau pulvérisée lorsque la lutte contre les incendies peut-être inefficace.

Dangers particuliers associés au produit chimique

Aucun renseignement disponible.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun.

Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Ne pas permettre à tous les drains d'égout pluvial, les lacs, les ruisseaux, les étangs, les estuaires, les océans ou d'autres masses d'eau de surface. Ne doivent pas être libérés dans l'environnement. Éliminer selon les dispositions de la ville locale, étatique et fédéral règles et règlements.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
Méthodes de nettoyage	Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

Conseils sur la manutention sécuritaire Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Paramètres de contrôle****Directives relatives à l'exposition**

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
2-(2-butoxyethoxy)ethanol 112-34-5	TWA: 10 ppm inhalable fraction and vapor	-	-
Sodium Hydroxide 1310-73-2	Ceiling: 2 mg/m ³	TWA: 2 mg/m ³ (vacated) Ceiling: 2 mg/m ³	IDLH: 10 mg/m ³ Ceiling: 2 mg/m ³

NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

Autres informations Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches, Douches oculaires & Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Portez des lunettes de sécurité lors de la manipulation de grand volume.

Protection de la peau et du corps Gants en caoutchouc si contact prolongé et/ou de la manipulation de grand volume.

Protection respiratoire Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. If irritation is experienced, move to a well ventilated area.

Hygiène générale Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	Liquide
Aspect	Transparent Orange
Couleur	Orange
Odeur	Orange
Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	10.5 - 11.5	
Densité	0.998	
Viscosité	< 25 cP @ 25°C	
Point de fusion/point de congélation	Aucun renseignement disponible	
Point d'éclair	Au-dessus de 200 °F	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	100 °C / 212 ° F Degrés	
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible	
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Solubilité dans l'eau	Remplir	
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible	
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible	

Autres informations

Densité lbs/gal	8.33
Teneur en COV (%)	1.15

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Températures extrêmes et lumière directe du soleil.

Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation	Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Contact avec les yeux	Éviter le contact avec les yeux. Un contact avec les yeux peut causer une irritation.
Contact avec la peau	Éviter le contact avec la peau. Un contact prolongé peut causer une rougeur et une irritation.
Ingestion	Ne pas goûter ou ingérer. Peut causer une irritation gastro-intestinale.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
2-(2-butoxyethoxy)ethanol 112-34-5	= 5660 mg/kg (Rat)	= 2700 mg/kg (Rabbit)	-
Orange Terpenes 5989-27-5	= 4400 mg/kg (Rat) = 5200 mg/kg (Rat) = 5300 mg/kg (Rat)	> 5 g/kg (Rabbit)	-

Données sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation Aucun renseignement disponible.

Mutagenicité sur les cellules germinales Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Orange Terpenes 5989-27-5	-	Group 3	-	X

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Inclassable comme cancérogène pour l'humain

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Toxicité aiguë inconnue 0.02 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

0.02% du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
2-(2-butoxyethoxy)ethanol 112-34-5	100: 96 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	1300: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static	2850: 24 h Daphnia magna mg/L EC50 100: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
PROPRIETARY	-	1.2: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50	5.3: 48 h Daphnia mg/L LC50
Tetrapotassium Pyrophosphate 7320-34-5	-	100: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50	100: 48 h water flea mg/L EC50
Tetrasodium EDTA 64-02-8	1.01: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	59.8: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 41: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static	610: 24 h Daphnia magna mg/L EC50
Orange Terpenes 5989-27-5	-	0.619 - 0.796: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 35: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50	-
Sodium Hydroxide 1310-73-2	-	45.4: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static	-
Trisodium nitrilotriacetate 5064-31-3	560 - 1000: 96 h Chlorella vulgaris mg/L EC50	93 - 170: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 252: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 560 - 1000: 96 h Oryzias latipes mg/L LC50 semi-static 72 - 133: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 560 - 1000: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 560 - 1000: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 semi-static 470: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 175 - 225: 96 h Lepomis macrochirus	560 - 1000: 48 h Daphnia magna mg/L LC50

		mg/L LC50 static 560 - 1000: 96 h Oryzias latipes mg/L LC50 114: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50	
--	--	---	--

Persistance et dégradation

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes de traitement des déchets****Élimination des déchets**

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Emballage contaminé

Ne pas réutiliser le contenant.

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

Nom chimique	Statut de déchets dangereux de la Californie
Orange Terpenes 5989-27-5	Toxic

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

La description de l'expédition est spécifique au conteneur, cette information est fournie pour à une information de point de vue. S'il vous plaît se référer au conteneur et / ou les documents d'expédition pour la description appropriée de l'expédition avant l'offre des matériaux pour l'expédition. Pour plus d'informations, s'il vous plaît contacter le distributeur inscrit dans l'article 1 de ce document.

DOT

Non réglementé

TMD

Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**Inventaires internationaux****TSCA**

Est conforme à (aux)

LIS/LES

Est conforme à (aux)

Légende :**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada**Règlements fédéraux aux****États-Unis****SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
2-(2-butoxyethoxy)ethanol - 112-34-5	1.0

SARA 311/312 Catégories de**dangers**

Danger aigu pour la santé	No
Danger chronique pour la santé	No
Risque d'incendie	No

Risque de décompression soudaine No
 Danger de réaction No

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

États-Unis - Réglementations des États**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit a été évalué et ne exige pas l'étiquetage d'avertissement Proposition 65 de Californie.

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
2-(2-butoxyethoxy)ethanol 112-34-5	X	-	X
Orange Terpenes 5989-27-5	X	-	-
Sodium Hydroxide 1310-73-2	X	X	X
Trisodium nitrilotriacetate 5064-31-3	-	X	-

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Sans objet

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA Risques pour la santé 1 Inflammabilité 0 Instabilité 0 Propriétés physiques et chimiques -
HMIS Risques pour la santé 1 Inflammabilité 0 Dangers physiques 0 Protection individuelle B

Date d'émission 30-oct.-2018

Date de révision 21-févr.-2018

Note de révision

Aucun renseignement disponible

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique